

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE D'INFORMATION DU DAHOMEY

126^e année - Numéro 375

Avril 1972 - 25 Francs CFA

L'AN III DU CONSEIL PRESIDENTIEL

Il n'est pas facile d'un trait de plume, de faire le bilan de deux années de vie d'une Nation. Il ne s'agit pas ici de tenir cette rature, mais d'examiner simplement le chemin qui a pu être parcouru pendant ce premier tiers du règne de la "trinité" présidentielle et pendant que le sceptre change de main d'interroger l'avenir.

Tout le monde se souvient des conditions dans lesquelles les trois plus grands leaders du Dahomey ont été amenés à inventer cette originale forme de partage du pouvoir. Lorsque, au fil des élections présidentielles et législatives, le feu, un feu qui n'était ni le fait d'un accident, ni le fait d'un pyromane, s'est mis à brûler, à consumer les résultats de tant de labeur, de tant d'années de sueur, lorsque le sang s'est mis à couler, le sang humain, le sang de nos compatriotes, lorsque la Nation écartelée par ses fils, imbus de sentiments égoïstes et brutaux, allait se briser comme un pot en terre, à Savé, se sont réunis quelques-uns de ses illustres enfants qui ont compris que le danger était imminent et qui ont choisi de parer au plus pressé, d'éloigner le spectre de la guerre civile, et de bâtir un creuset dans lequel



De gauche à droite : les Présidents Houphouët, Maga et Apithy

quel ils oeuvreraient pour la réconciliation, celle des esprits et des cœurs, pour la paix, édifiée et entretenue par la sagesse africaine.

C'est dans ce contexte qu'est né le Conseil Présidentiel, et, c'est en cela que la formule a pu être appelée "Providentielle", en tout cas, c'est ce que, les Dahoméennes et les Dahoméens attendaient surtout de lui.

En examinant l'action du Conseil Présidentiel durant ces deux dernières années, on est amené à noter, dans la poursuite de ces objectifs, des points positifs et des points négatifs.

Pendant ces deux années la guerre civile a été évitée, les Dahoméens du Sud ont pu vivre en toute quiétude au Nord de leur pays, comme leurs frères du Nord vivaient au Sud sans problème. Le spectre de la guerre civile s'est éloigné, ce qui a permis des

efforts louables dans les domaines économique, financier et surtout social où certains avantages ont été rétrocédés aux travailleurs. En particulier l'impôt de solidarité nationale dit des "25 %" et la définition d'un nouveau barème pour les allocations familiales, l'extension de ce barème aux travailleurs du privé. Quelques progrès ont pu être faits dans l'entretien de nos villes, surtout depuis que le fonds routier a été restitué à sa finalité propre. La situation de trésorerie a pu être améliorée par suite notamment des réformes des modes de perception des taxes douanières, de l'application du barème intégré de l'impôt général sur le revenu et de l'impôt cédulaire, par suite, aussi de l'assurance que donne à l'extérieur un pouvoir qu'on ne dit pas provisoire et pour lequel on s'efforce de convaincre les gens que

(Suite en page 5)

Le Père Denis BELLUT, chevalier de l'ordre national du mérite



Exc. Mgr REDOIS, parrain du Père BELLUT, au nom du Président de la République française remet au récipiendaire, l'insigne de l'ordre national du Mérite.

Plus d'informations en page 2

LE PROBLÈME DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Au cours d'une rencontre qu'il a présidée le 20 avril 1972, au Palais de la République, le chef de l'Etat, M. Hubert Maga, entouré notamment du ministre de l'Education nationale, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, accompagné de ses plus proches collaborateurs, du ministre de la Fonction publique et du Travail, a rendu public sa position.

Elle concerne le problème des subventions, d'extension des écoles. Par ailleurs les responsables de l'Enseignement privé souhaitent que leurs enseignants soient alignés sur la même parité que ceux de

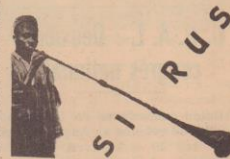
l'Enseignement public.

Les décisions annoncées sont les suivantes :

1. - de débloquer les subventions de l'Enseignement privé en tenant compte de la qualification des maîtres reçus depuis 1969 aux examens professionnels,

2. - de subventionner les nouvelles créations d'établissements privés régulièrement autorisées.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur cette question d'intérêt national.



En cette veille du 28^e anniversaire de l'installation du Conseil Présidentiel - 7 mai 1972 - un ami m'a écrit de très loin, intéressé lui aussi par les affaires de son pays. Il m'a fait part d'un certain nombre de réflexions assez percutantes. Je vous les livre après les avoir accueillies dans le plus profond de moi-même. Voici ce qu'il dit :

MON PAYS

"A qui réfléchit tant soit peu, l'ignoble tentative d'assassinat du 23 février 1972, - il est triste de le dire - n'a rien de surprenant. Il y a longtemps qu'au Dahomey, nous avons pris allègrement le chemin qui mène aux actes de ce genre. Avec l'art d'intervenir et de tout "arranger" on finit par s'habituer. Bien sûr, on ne dira que le peuple, en fait ne s'est jamais habitué ; et l'on ne citera même à l'appui de cette affirmation le soulèvement populaire lors de l'affaire Taïgla. Nous voilà précisément en pleine ambiguïté.

"Le peuple s'était soulevé et avait exigé que justice soit faite, et de façon extrême, radicale il s'était soulevé, précisément parce que fatigué de voir qu'au Dahomey s'installait le déni de justice. Et en cela, sa réaction était saine. Mais - et voilà justifié ce qu'on pourrait appeler "la barbarie des Elites" - on a préféré lui offrir un spectacle en opérant une liquidation des assassins plutôt que de procéder de façon régulière et rigoureuse, jusqu'au bout. A la volonté du peuple de s'opposer à un déni de justice, on a répondu par un autre déni de justice : le morbide avait son compte au mépris de la santé nationale. Une voix s'était élevée alors, ... méprisée. La confusion était préférable à la clarté.

"Et voici que la confusion continue. C'est avec satisfaction que j'ai lu le très heureux éditorial de "Daho-Express" sur la réaction du peuple au crime du 23 février. Mais je demande : au nom de quoi cet acte du 23 février serait-il plus révoltant et plus punissable

(Suite en page 2)

Les protégés de St Pascal

Réunis en Assemblée générale dans l'une des salles de réunions de la paroisse St. Michel, les Protégés de St. Pascal, après avoir adopté les Statuts de l'Association (Association des Protégés de St. Pascal - A.S.P.) ont à l'unanimité élu le bureau-directeur suivant :

Président d'honneur: Pascal Zonon, Président: Pascal-Cenrad Hountondji, Vice-Président: Pascal-Célestin Quenum, Secrétaire général: Pascal Mensah Cloney, Secrétaire adjoint: Pascal-Grégoire Gbétie, Trésorier:

Pascal Akouégnon, Trésorier adjoint: Mlle Pascaline Avadème, Secrétaire à l'organisation: Pascal Aloukou. Secrétaire à l'organisation adjoint: Pascal Gnabouli, Secrétaire aux affaires féminines: Mme Pascaline Adjivessodé, Secrétaire à la propagande: Pascal Aniambosson. Commissaires aux comptes: MM. Pascal Adoko et Pascal Lawson, Conseillers: MM. Pascal-Louis Montcho et Pascal Djanta Affanchao.

Après l'élection de ce bureau, le président lança un appel à tous les autres "Pascal" qui ne se sont pas encore inscrits dans l'Association en les priant de la faire auprès de M. Pascal Mensah Cloney. Chèque postaux Tél. - 28 - 14 Cotonou.

U. D. A. L. : Deuxième congrès national

L'Union dahoméenne de l'Apostolat des laïcs se réunira en Assemblée générale les 29 et 30 avril 1972. Au Centre Interafricain de Stages du CODIAM à Cotonou où elle tiendra ses assises, le programme détaillé du deuxième congrès national comporte: outre les discours et messages, la discussion du rapport moral et financier.

L'importante conférence sur "les responsabilités des laïcs dans la croissance de l'Eglise du Dahomey"

donnera sûrement un nouveau souffle aux membres de l'U.D.A.L. du fait que l'un des objectifs de cet organe de coordination est d'éveiller la conscience des responsables et des militants pour en porter témoignage dans leur milieu de vie.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur les travaux de cette Assemblée générale des hommes et des femmes engagés au service de leur pays.

Votre ami est abonné.
Pourquoi pas vous ?

Le Père Denis BELLUT, chevalier de l'ordre national du mérite

La cérémonie de la remise de la croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite a eu lieu à la maison des Missions Africaines de Cotonou, à Akpakpa. Ce jeudi 6 avril 1972, à 18h 30, les invités du Père Bellut, supérieur régional des Missions africaines lui firent l'honneur de venir nombreux partager avec lui sa joie. La pluie, une véritable pluie dahoméenne était de la partie. Signe de grâce, et de bénédiction pour les nombreux activités missionnaires de l'Élu en terre africaine. L'hommage qui lui est rendu rejaillit tout entier sur la Société des Pères des Missions Africaines et l'Eglise locale où, depuis plus d'un siècle, prêtres et religieuses, diffusent l'Evangile et témoignent de la vie du Christ.

Sympathique et émouvante réunion de famille, elle fut rehaussée par la présence de S. Exc. Mgr Adimou, Archevêque de Cotonou, S. Exc. Mgr Redois évêque de Natitingou et des Tanékas. Monsieur l'Ambassadeur de



Vue partielle de l'Assemblée où l'on reconnaît l'Ambassadeur de France et Mgr l'Archevêque de Cotonou.

France et Madame Delamarre, Monsieur le Consul de France et Madame Bernard, étaient accompagnés de quelques-uns des membres de leur service. Des prêtres, des religieuses, et les amis de Nanterre d'où est originaire le père Bellut.

"La Croix" du Dahomey présente ses chaleureuses félicitations au Supérieur Régional des Missions Africaines et à travers lui tous les missionnaires dont il a la charge.



Les amis de Nanterre

SIRUS

(Suite de la première page)

que d'autres semblables qui furent impunément perpétrés dans le passé. Que la garnison de Ouidah ne soit pas intervenue, que le Colonel de Souza ait été tué, que l'incident ait pu prendre une autre tournure, l'acte sordide décrié aujourd'hui eût couvert d'un nom glorieux. Pourquoi pas ? Sous la photo du soldat Moumouni, nous lisons : Qui sème le vent récolte la tempête". Au vrai, si l'on a réfléchi, Moumouni, simple soldat de 2^e classe, a récolté la tempête ; mais n'y a-t-il pas longtemps que tous nous semons le vent ou le laissons semer, ou par intérêt, ou par démission devant notre devoir de faire la clarté sur les actes répréhensibles de ce genre, ou simplement par peur du risque de penser.

"Un pays ne peut vivre sans principes moraux, des principes qui ne se laissent pas fléchir au gré de l'intérêt des personnes, des partis ou des idéologies, des principes qui soient des normes de références et à la lumière desquels on juge un acte "réussi" ou pas. Qui oserait affirmer qu'au Dahomey, nous n'avons pas pris l'habitude, dangereuse pour un peuple comme le nôtre en urgence de se construire, l'habitude dis-je, de juger et de prendre parti au gré de nos passions plutôt que de la morale. Or, retenons-le bien, c'est la logique des choses : qui approuve un jour le crime, qui souscrit à un déni de justice, qui arrange une affaire au mépris du droit, qui fait pression pour obtenir le règlement injuste d'une affaire, a signé ipso facto sa propre mort ; car il signifie par sa démarche qu'il accepte d'être lui-même, un jour, victime du crime, victime de l'injustice, avec - au bénéfice du criminel - l'impunité et même, au besoin, la palme des héros. Il importe donc et de toute urgence, que nous fassions une reconversion de nos mentalités et de nos coeurs.

"C'est toute la Nation, à tous les niveaux, dans tous les secteurs qui se trouve interpellée par la triste événement du 23 février :

"-les responsables politiques: ils sont les garants et les phares - témoins de la santé morale nationale. On doit à leur adresse formuler le vœu et la prière que jamais leur nom ne recouvre rien de louche.

"-les prêtres et tous les responsables religieux: de toutes les croyances : qu'ils disent envers et contre tout, parfois sous les huées, l'exigence morale. Les drames que nous vivons s'expliquent en grande partie par le vide des consciences. La "gentille" morale traditionnelle n'est plus aux dimensions de la conjoncture d'aujourd'hui, elle est largement - non point dépassée - mais débordée. Il est urgent de donner aux croyants une morale dynamique qui envisage tous les secteurs et les aspects de la vie civile et politique en pays sous-développés ;

"-les juges, dont les verdicts devraient être comme des oracles

de Dieu ; leur responsabilité est grande dans le redressement moral il dépend d'eux que le peuple croie à l'exercice de la justice et s'engage pas dans la vie des règles de compte.

"-les syndicalistes, qui ont pour tâche non seulement de revendiquer pour revendiquer, mais de former leurs militants à toutes les exigences de la justice et du relèvement national. Dans la mesure où pour les besoins de la lutte, ils cèdent la vérité et déforment les faits, ils contribuent au délabrement moral de la Nation.

"-les intellectuels de tous bords dont la probité intellectuelle devra constituer le plus bel apanage ; le rôle dans la Nation est des plus nobles : penser le destin de leur peuple et l'entraîner dans les voies de la reconstruction ; rôle des plus graves aussi dans la mesure où il peut conduire le peuple à l'abîme en l'intoxiquant par toutes sortes d'idées aberrantes.

"-les journalistes, qui font et défendent l'opinion publique et sa moralité. Peut-on sincèrement affirmer qu'à toutes les feuilles qui paraissent, notre pays soit digne de l'authentique journalisme et font honneur à notre réputation de peuple intelligent ?

"-les enseignants, entraîneurs de la jeunesse vers les cimes de l'idéal ; en plus de l'instruction plus que l'instruction, ils doivent donner l'éducation : des événements comme celui que le peuple déplore aujourd'hui éclaire tragiquement cette exigence de la métier. A ce propos, il y aura long à dire sur la prolifération d'écoles au Dahomey depuis plus dix ans.

"-les fonctionnaires de tous secteurs : privilégiés dans la Nation ils doivent se faire pardonner la heureuse situation, au regard la masse moins fortunée, en être serviteurs. L'habitude des pass-droit et des pots de vin cristallise dans la Nation et surtout dans le petit peuple un sentiment d'exploitation et une aigreur favorable au crime.

"C'est toute la Nation qui est interpellée. La tentative d'assassinat du 23 février dépasse les limites d'un acte isolé et pose le problème du général de notre situation nationale. A mon humble avis, il marque l'étape sur la pente que nous dévalons depuis près de vingt ans et à laquelle nos sociologues devraient nous éclairer. Si un redressement n'intervient pas, cette tentative de crime n'est qu'un jeu d'enfant au regard de ce qui nous attend ; on peut l'affirmer, je crains sans passer pour jouer au prophète de malheur. Puisse ce triste événement provoquer la prise de conscience salutaire ; puisse l'indignation nationale aller au-delà d'un acte pour remettre en cause les mœurs dahoméennes et préluder un réveil.

Etienne Soglo

(Rome 7 avril)

Cherche Correspondant

Acheter "LA CROIX"
c'est bien !
S'y abonner
est pourtant mieux.

Agé de 44 ans, Antonio Carlos Iorio de Mello
Rua Conde Bonpuir n° 573 apto
Tijuna - Rio de Janeiro (Br)
20.000 - ZC - 09 - Guanabara
Cherche correspondant pour échanger timbres et d'adresses.

VIE, JUSTICE ET PAIX

Le 1er mai, fête du Travail. A l'origine, il fut le jour choisi par les travailleurs pour exprimer publiquement et au besoin par la force, la souffrance et la révolte de tous les méprisés. Sacrifiant une journée, ils se retrouvaient ensemble pour défiler, pour s'affirmer, pour être "UN JOUR PAR AN" des hommes ayant le droit de causer comme les autres.

Certains "1er mai" furent très durs et il y eut des victimes. D'autres semèrent un vent de panique parmi les économiquement puissants. Ce qui est sûr c'est qu'il devint le symbole des revendications des travailleurs, l'expression de l'espoir en un monde sans exploitation et sans guerre.

Il serait souhaitable que ce 1er mai 1972 soit pour les travailleurs des pays industrialisés et des pays en voie de développement, une journée de réflexion, un moyen d'expression, un cri rappelant la nécessaire solidarité des hommes et tout particulièrement des travailleurs.

Que ceux qui bénéficient de la Paix et de la Liberté pensent à tous ceux qui souffrent et qui meurent dans des guerres dont ils ne connaissent plus le sens. Ils sont nombreux les coins du monde où règnent encore violence, barbarie, tyrannie. Un simple regard sur la carte du monde suffit pour imaginer la somme des souffrances que chacun à notre place nous avons le devoir de faire cesser.

Que le 1er mai 1972 soit donc pour nous un renouvellement de notre engagement pour une humanité connaissant la vie, la justice, la paix.

Voici quelques extraits du manifeste du 1er mai 1972 de la C. I. S. L. "Travailleurs du monde !

"A l'occasion du 1er mai de cette année, la Confédération internationale des Syndicats libres fait appel à vous afin que vous renforciez votre lutte pour la justice et la dignité de l'homme.

me. Dans cette lutte, nous devons nous unir et allier nos forces au-delà des frontières pour venir en aide au faible et à l'opprimé.

"Ceux qui s'opposent à nous ne sont pas isolés par les limites nationales, nous devons leur faire face sur une base internationale, forts de nos idéaux et de notre solidarité. Nous rejetons les attitudes fondées sur l'égoïsme, sur l'avidité et sur l'exploitation d'autrui. Nous refusons la devise du "chacun pour soi". Nos jeunes gens ont de plus en plus nettement montré qu'ils font leur choix ; ils se mêlent à notre combat pour une société nouvelle à laquelle nous sentons que nous appartenons, une société dans laquelle la justice, la fraternité et les valeurs sociales passent avant la richesse, l'abondance et le privilège et qui ne soit pas soumise à une bureaucratie contraignante et oppressive. Les forces du capitalisme sont puissantes, celles du capitalisme d'Etat plus puissantes encore, mais nous sommes décidés à les repousser pas à pas jusqu'à ce que nous ayons conquis pour les travailleurs le droit de bâtir un monde nouveau et plus juste...

"Nous devons faire face à de graves problèmes : l'oppression politique et la dictature ; le mépris des droits humains et syndicaux ; l'asservissement racial pratiqué dans diverses parties du monde et particulièrement par des régimes minoritaires en Afrique du Sud dans leurs propres pays et en Namibie ; l'écart entre riches et pauvres, entre classes ou entre Nations ; les besoins urgents du Tiers Monde ; la nécessité d'une paix stable et du désarmement.

"Nous savons que ces objectifs susciteront la résistance d'employeurs, de gouvernements et d'intérêts égoïstes. Notre lutte sera dure, elle exigera des sacrifices. Pour accroître notre force, nous devons organiser ceux qui ne le sont pas... La solidarité internationale signifie que nous devons nous aider les uns les autres. Que cela soit notre slogan pour le Premier mai".

LIVRE

Le grand problème : la PAIX

"La Recherche d'une Paix Mondiale", est le titre d'un livre récemment écrit sous la plume de M. Daniel Bio, ancien ministre de la Santé Publique et actuellement directeur de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale du Dahomey.

L'ouvrage de M. Daniel Bio se divise en trois parties : la première, "le monde en colère" montre la division de la jeunesse et il écrit que "le désarroi de la jeunesse vient essentiellement de l'incapacité des aînés et des gouvernants à renouveler le monde que nous vivons... L'agitation des Jeunes à mis des gouvernants, des régimes, des municipalités en difficulté ; entraîné indirectement le départ de certains chefs d'Etat, et non des moindres... Aux jeunes, les adultes doivent apporter conscience et responsabilité au lieu de répondre par le paternalisme, la contrainte ou la démission". Cette Jeunesse, Daniel Bio, la situe donc face à son avenir par rapport à son efficacité sociale.

Pour une meilleure coexistence des peuples, un plan de paix pour Israël, une Eglise contestataire et contestée, sont ensuite des têtes de chapitre de la première partie du livre. La seconde : "Le Narcissisme des grandes puissances" plus fidèle à une chronologie, met en lumière "la domination politique, économique et idéologique"

des "Géants". La troisième partie évoque le développement du Tiers Monde. Ici, l'auteur fait remarquer que "l'aide accordée par les pays riches aux pays pauvres est nettement insuffisante ; elle est chiffrée à 10 milliards de dollars par an en moyenne alors que les dépenses d'armement dans le monde atteignent 150 milliards de dollars par an".

Ecrit "gentiment" ce livre peu parafaire comme n'étant pas autre chose qu'un aimable recueil de souvenirs. Effectivement, il peut être considéré sous cet angle, lu et apprécié comme tel, et, de ce point de vue, il ne décevra pas. Il rendra sans doute service. Il se trouve en vente dans les librairies de la place.

Un I. U. T. chimie-textile à Lille

L'Industrie Textile est en pleine évolution. Depuis quelques années, l'on assiste à la transformation radicale de l'appareil de production, et à une modification profonde du nombre et de la variété des matières premières employées. Sans délaisser pour cela les fibres naturelles, l'Industrie Textile recourt cependant de plus en plus aux fibres artificielles et synthétiques. Autant dire que les connaissances chimiques tiennent un rôle de plus en plus important dans la fabrication des biens textiles.

(Suite en page 4)

L'ECOLE INTERNATIONALE DE BORDEAUX



Ecole Internationale de Bordeaux (Photo Guy le Querrec - VIVA)

Le 22 janvier dernier l'Ecole Internationale de Bordeaux a été inaugurée sous la présidence de M. Jacques Chaban-Delmas, Premier Ministre français, en présence de M. Gérard Pelletier, Président de la Conférence Générale de l'Agence de coopération culturelle et technique.

Création originale de l'Agence de coopération culturelle et technique, cette Ecole qui constitue un des piliers de l'Organisation en matière de formation, comprend 3 programmes de formation.

- Un programme de formation à la gestion qui a ouvert ses portes le 3 janvier ;
- Un programme d'initiation aux réalités du Tiers Monde dont les premiers stages se dérouleront dans le courant de l'été 1972 ;
- Un programme de formation et de rencontres à la demande.

L'Agence que l'on a pu qualifier d'"UNESCO des pays, francophones", est une Organisation internationale regroupant 22 pays et un gouvernement participant (1) liés par l'usage de la langue française à des fins de coopération.

Lors de la Conférence de Niamey, qui la créa en 1970, les gouvernements membres avaient retenu le principe de la création de deux séries de stages destinées, l'une au perfectionnement des cadres supérieurs, l'autre à l'initiation aux réalités du Tiers Monde.

Le centre d'initiation aux réalités du Tiers-Monde

Le but de l'Agence est de créer une institution permettant d'assurer une formation plus approfondie que celle qui est généralement assurée par les établissements existants.

Cette institution se situe dans une double culture et de coopération technique entre pays membres. Certains des stages du Centre s'adresseront à des fonctionnaires nationaux ou internationaux, à des cadres du secteur privé appelés par leurs fonctions à connaître pendant plusieurs années des problèmes des pays du Tiers Monde. Elle leur fournira une sérieuse initiation aux principales réalités culturelles, psychologiques, sociales et économiques de ces pays. Par là, le Centre contribuera à valoriser l'action de ces hommes aussi bien pour le bénéfice de leur pays ou de leur organisme que des pays dont ils auront à connaître les problèmes. Il ne s'agit pas de former des spécialistes, ou des chercheurs, mais de donner aux stagiaires une connaissance globale du milieu dans lequel ou pour lequel ils auront à travailler. D'autres stages seront destinés aux coopérants. Il s'agira de les préparer à leur tâche en complétant leurs connaissances

techniques par des notions sur les réalités du pays dans lequel ils iront servir. Les études porteront sur la connaissance de l'Afrique, de l'Asie, du monde antillais et des pays de l'Océan Indien, c'est-à-dire sur l'histoire, les religions, la structure des sociétés ainsi que les problèmes du développement et de coopération comme donnée majeure et élément de base de la vie quotidienne.

Le programme de formation et de rencontres à la demande

Le Secrétariat de l'Agence se servira de l'ensemble des moyens réunis à Bordeaux pour organiser des stages et des rencontres répondant à des besoins non satisfaits de perfectionnement, d'échanges de vues, de travail en commun. Ces stages pourront donc avoir les thèmes les plus divers : la gestion des opérations de télévision éducative, la collecte et la transcription de la tradition orale, l'animation culturelle dans les pays du Tiers Monde, la commercialisation de la production artisanale, etc...

Quant aux rencontres, soit elles mettront en présence des spécialistes réunis en petit nombre autour d'un thème technique pour échanger leurs opinions et approfondir ensemble l'étude de ce thème, soit elles revêtiront l'aspect d'une confrontation plus générale et feront appel aux formules éprouvées des colloques et congrès.

Le centre de formation à la gestion

Il a ouvert ses portes le 3 janvier dernier.

Trente neuf stagiaires, originaires des 22 pays membres de l'Agence et du Gouvernement participant (1) apprendront les techniques les plus modernes de gestion des entreprises. Ultérieurement, d'autres élèves viendront, parallèlement s'initier aux réalités du Tiers Monde.

Ces stagiaires ne sont pas des étudiants en voie de formation. Il s'agit d'hommes ou de femmes déjà intégrés dans la vie active. S'ils sont encore jeunes (25 et 35 ans) et possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur ils doivent avoir une expérience de l'exercice de certaines responsabilités et disposer d'une prévision d'affectation. Originaires du Dahomey, M. Saadou Bouraima, par exemple, ingénieur agronome, dirigeait une coopérative agricole. A son retour de Bordeaux, il sera chargé de gérer la plus vaste exploitation d'huile de palme de son pays.

Une formation en équipe

Considérant l'origine des stagiaires (19 Africains, 3 Asiatiques, 8 Américains, 3 Européens, 3 Mauriciens et

(Suite en page 4)

POLITIQUE ETRANGERE DU CONSEIL PRESIDENTIEL

"L'atmosphère est lourde, bien sûr, mais elle le sera moins si nous pouvons compter sur le concours de nos amis extérieurs. Voilà pourquoi nous voudrions faire comprendre à leurs représentants ici présents que notre diplomatie sera faite de franchise, de loyauté, d'une réelle volonté de coopération dans la solidarité et l'amitié, dans l'aide et le soutien, sans que soit mise en cause notre indépendance nationale".

Cette phrase est extraite du discours prononcé par Monsieur le Président de la République, à l'occasion de la cérémonie solennelle de son installation le 7 mai 1970. Ce passage du discours trace la voie et l'esprit de la politique étrangère de notre pays. Plusieurs preuves désormais au cours des démarches entreprises ; que ce ne sont pas avec les émotions, ni les souvenirs sentimentaux, ni la conscience moralisatrice d'une mission à remplir qui constituent les grandes lignes de force de politique étrangère ; mais bien les intérêts concrets et matériels de parvenir à un compromis, d'améliorer les relations mutuelles et de renforcer la coopération.

Fort de ces constatations, nous faisons un tour d'horizon sommaire sur ce que furent vingt-quatre mois durant les efforts du Conseil Présidentiel sur le plan diplomatique.

× ×
×

Il est juste de penser que le Dahomey, petit pays, ne peut guère par lui-même influencer les grands problèmes internationaux. Il serait donc indispensable que ses prises de position tiennent compte des grandes options africaines, et que tout en sauvegardant les liens d'amitié et de coopération qui peuvent exister entre certains pays et lui, ses intérêts primordiaux ne soient pas relégués au dernier plan.

Ceci posé comme principe directeur des actions futures, pour ce qui vient de se passer au cours des deux premières années, un certain souci de rapprochement avec les voisins et de renforcement des liens avec tous les pays amis, et plus particulièrement avec les Africains semble avoir été au cœur des préoccupations du Conseil Présidentiel.

On note avec satisfaction la présence d'une Ambassade du Dahomey à Lagos après plusieurs années d'absence ; l'ouverture d'un bureau Consulaire à Accra et un effort de rajeunissement des Ambassadeurs.

Cependant, si le rétablissement de l'Ambassade à Lagos a permis un resserrement des liens avec le Nigeria, puis le Général Gowon est venu en visite chez nous et que les membres du Conseil Présidentiel se sont rendus à Lagos, sans compter les notables efforts de coopération dans tous les domaines et jusque dans la fameuse affaire de grève des conducteurs de taxi, on ne peut hélas en dire autant lorsqu'il s'agit du Zaïre.

× ×
×

En effet, comme une ironie du sort, bien qu'il ne s'agisse pas d'un problème concernant uniquement le Dahomey, on a le sentiment que les efforts du Conseil Présidentiel sur le plan diplomatique n'ont rencontré qu'un demi succès au Zaïre. Est-ce peut-être parce que Sésé Séko et le Conseil Présidentiel ne se sont pas com-

Quelle que puisse être la raison, on ne peut oublier que des compatriotes dahoméens, établis depuis de nombreuses années au Zaïre devenu pour eux une seconde patrie, viennent brutalement d'en être expulsés sous de fallacieux prétextes, leurs biens confisqués. Ceux qui ont épousé des Zaïroises ont été empêchés de partir avec elles ainsi qu'avec les enfants issus de ces unions.

C'est là des moeurs inconnues sur nos rivages. Bien sûr, l'Afrique est grande ; c'est le lieu de s'en convaincre par la diversité de ses manières d'être et d'agir.

Déjà en 1958 l'inoubliable exode de Côte d'Ivoire ramenait ceux des nôtres qui ont pu survivre à des atrocités de tout genre, laissant derrière eux des biens évalués à plusieurs millions de francs CFA.

Au moment où nous sommes, ce problème n'est toujours pas définitivement réglé après bientôt quatorze années d'attente. Pourquoi ? C'est la question que les honnêtes gens se posent et cela d'autant plus que le Dahomey et la Côte d'Ivoire sont membres du Conseil de l'Entente où, plusieurs fois par an, nos chefs d'Etat ont, l'occasion de se rencontrer. Eviteraient-ils depuis treize ans d'évoquer un pénible,

souvenir, en abordant le problème, pour ne pas s'embarrasser l'un l'autre ? Il faudra bien le faire un jour.

Le Président Maga s'était rendu au Gabon en mai 1971. En août de la même année le Président Bongo assistait aux fêtes de Parakou. Il faut souhaiter que cela ne consacre pas uniquement les relations personnelles des deux hommes mais conduise tout naturellement aux bons rapports entre Gabonnais et Dahoméens.

Puisque nous sommes dans la région nous ne pouvons pas ne pas nous rappeler le sort qu'ont subi nos compatriotes vivant en République Démocratique du Congo. Ce pays révolutionnaire, fougueux, qui a un sens élevé de la justice et du devoir, n'aura certes pas oublié sa dette envers les nôtres. Mais c'est au gouvernement d'insister pour une juste réparation et compensation.

Cela requiert l'attention, la sollicitude en même temps que la diligence du gouvernement et de ses services pour le grand bien de tous.

× ×
×

L'opinion publique doit constituer désormais un facteur qui pèse sur les décisions prises au nom du peuple dahoméen. Or cette opinion se trouve souvent embarrassée devant certaines prises de position, certaines actions du Conseil Présidentiel.

Il en est ainsi du problème chinois par exemple qui semble avoir été es-

camoté. Non seulement le Dahomey ne s'est pas abstenu sur la question de l'admission de la République populaire de Chine aux Nations Unies mais il a poussé sa complaisance son manque de réalisme jusqu'à voter un vote négatif. C'est l'histoire consignée dans les ailes que le peuple chinois mettra à l'oublier.

Il est paradoxal que le Dahomey l'un des premiers en Afrique à naître la réalité chinoise en s'abstenant d'adopter une telle attitude. Que puissent être les raisons qui motivent, cette attitude n'en est moins malheureuse de la part de présomptions intelligentes.

Au rebours du gouvernement chinois qui, malgré son intransigence plus apparente que réelle, vi de Pékin, a fini par tendre à Mao-Tse-Toung et à Chou-nou sommes devenus, pour voulu être plus royalistes que les dindons de la farce.

Il faudra bien un jour ou agir avec courage, nous ne peu du qu'en dira-t-on. Il redevenus nous-mêmes soyons moins sujets à l'influence que ce soit. Il faut que tirant leçon de nos passées notre politique reflète non pas de la peur la réflexion.

A.

BORDEAUX

(Suite de la page 3)



Professeurs et Directeur de l'Ecole (Photo Guy le Querrec - VIVA)

2 Malgaches), les problèmes spécifiques auxquels, ils seront confrontés selon qu'ils auront à travailler dans un pays industrialisé comme le Canada, la France ou la Belgique, ou agricole comme le Niger ou le Sénégal, les sept professeurs (moyenne d'âge 30 ans) qui constituent l'équipe permanente de l'Ecole vont appliquer une forme originale d'enseignement.

C

(1). - Etats membres : Belgique, Burundi, Cameroun, Canada, Côte d'Ivoire, Dahomey, France, Gabon, Haïti, Haute-Volta, Luxembourg, Madagascar, Mali, Monaco, Ile Maurice, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie, République du Viêt-Nam.

Gouvernement participant : Québec.

Chaque semaine vous pouvez gagner 80 millions F. CFA. LE GROS LOT à chaque tranche hebdomadaire il est prévu plus de 470 millions de F. CFA en 150 à 168000 lots à répartir entre les gagnants. Sans attendre, tentez votre chance à la LOTERIE NATIONALE 2 Carnets de 10 millions : 3250 F. CFA 1 Carnet : 1750 F. CFA 1/2 Carnet : 1000 F. CFA (envoi recommandé, liste tirage officielle comprise) ABONNEZ-VOUS GROUPEZ-VOUS VOUS MULTIPLIEZ VOS CHANCES. Détaillez vos commandes aux talons des mandats et chèques adressés à : MME DESMARTON 45-BOISSEAUX (Lose) CCP Paris 1671.367 675 en 810 ou 960 millions F. CFA etc de lots à répartir aux fantastiques tranches spéciales ATTEIGNANT 125 MILLIONS F. CFA. Participation immédiate et renseignements contre 4001 cfa. Ecrivez d'urgence en joignant 450 F. CFA.

Directement d'Orly et du Bourget

Toutes destinations — Bonne arrivée garantie

Poussins Lebreast Chair

2 kg. à 10 semaines

STARCROSS — Ponte intensive — 300 annuels — Races pures SUSSEX, BLEU, LANDE, NEW HAMPSHIRE, RHODE ISLAND, Gross Pékins et croisements LARNS GEANT Bouscat — 6 kg. à seul consommable trois mois, DINDONS, PINTADES.

ELEVAGE DU MOULIN — 77 — Marles-en-Brie (France) Cuvier de 130.000 œufs

Un I. U. T. chimie-textile à Lille

(Suite de la page 3)

Cette évolution entraîne plusieurs conséquences. Si la transformation de l'appareil de production diminue l'im-

portance des effectifs ouvriers, l'emploi massif de filières pose des problèmes de nature qui ne peuvent être résolus par des techniciens qualifiés.

C'est pour faire face à cet état de fait que le Centre de Recherches et de Textile a été créé à Lille. Ce Centre de Recherches et de Textile a été créé à Lille. Ce Centre de Recherches et de Textile a été créé à Lille.

24 ANS DE LUTTE

Le pays d'Israël est le lieu où naquit le peuple juif. C'est là que se forma son caractère spirituel, religieux et national. C'est là qu'il réalisa son indépendance et créa une culture d'une portée à la fois nationale et universelle. C'est là qu'il écrivit la Bible et en fit don au monde. Et c'est après la période de bibliques avant l'ère chrétienne dans la 1ère moitié du second millénaire — la période du second temple — la période de la domination étrangère — le retour à Sion — la période mandataire de 1922 à 1947, que l'on enregistra en 1948 le

L'I.U.T. de Chimie-Textile prochainement partie du C.I.T. (Centre de Recherches et de Textiles Supérieurs Textiles), nisme sera unique en Europe, et déjà les Belges y attachent une importance particulière.

Pour tous renseignements l'I.U.T. de Chimie-Textile Scientifique — B. P. 5 — d'Ascq (59).

Reabonnez-vous

(Suite en page 5)

"UN JOUR PAR AN"



M. Albéric A. Aigbé, Président du Conseil Syndical du SYNCODANI, membre du Conseil d'Administration et du Comité de Direction de l'OCDN.

Q. : Pensez-vous que la situation des travailleurs s'est améliorée durant ces deux dernières années ? En quoi cela consiste-t-elle ? Est-ce par une action persévérante ou en regard des besoins sociaux prévus par le Gouvernement ?

R. : Avant de répondre à votre question qui porte sur la situation des travailleurs dahoméens depuis ces deux dernières années, il importe d'abord de savoir ce qu'était cette situation avant cette date, ce qu'elle est maintenant et enfin ce qu'elle pourra être demain.

On se souvient que depuis la fin de l'année 1965, les travailleurs en général et ceux de la Fonction publique et assimilés en particulier ont subi toutes sortes de vexations possibles dans le fruit de leur travail. A coup de décrets et d'ordonnances, les salaires ont été abattus de 25 % puis bloqués, le nombre des enfants allocataires limités à 5, le taux des allocations familiales ramené de 2.500 à 700 frs soit une réduction de l'ordre de 72 % pour les fonctionnaires de l'Etat. Dans le même temps, les divers impôts directs et indirects montaient en flèche ainsi que les prix aux consommateurs. Toutes ces différentes phases de la vie économique et sociale des travailleurs ont connu des ruptures énergiques de la part de ces derniers face aux régimes du moment qui, pour ne pas céder à la revendication légitime du droit des travailleurs, ont utilisé les moyens répressifs les plus illégaux et les plus abjects à l'encontre des dirigeants syndicalistes, depuis la limitation, puis la suppression des droits de grève, sans oublier les menaces, arrestations, châtiments, molestations et invasions des lieux de réunions de travailleurs par des commandos et mercenaires armés, la nomination de Préfets

La vie, notre monde, nous impose de nombreuses exigences. A peine commencée, elle se déroule, marquée par la succession de diverses tâches qui, en nous permettant de répondre à nos besoins, nous donnent la possibilité de devenir vraiment des hommes.

Nous ne sommes pas heureux tant que nous ne sentons pas une vie forte en nous, une vie vraiment humaine, faite à notre mesure. En se succédant sur la terre, de génération en génération, les hommes ont voulu organiser de mieux en mieux leur vie, pour l'épanouissement d'avantage, pour la rendre plus forte et plus heureuse.

Pour être "UN JOUR PAR AN" des hommes ayant le droit de causer comme les autres, les travailleurs ont choisi le premier mai. Cette institution a accru sa force dans la Solidarité internationale. En union avec les ouvriers du monde entier, la classe laborieuse dahoméenne, marquée elle aussi à sa manière la fête du travail qui révèle l'expression de sa vitalité, de son désir de savoir, de sa volonté de rénovation, de sa préoccupation de trouver une solution aux problèmes complexes posés par la conquête de notre indépendance.

A cette intention, j'ai eu un entretien avec un ancien dirigeant de la J. O. C. M. Albéric Aigbé, contremaître d'atelier à l'O.C.D.N. en même temps, Secrétaire général du bureau-directeur du Syndicat des cheminots de l'Organisation Commune Dahomey-Niger des Chemins de fer et des Transports (SYNCODANI). Il trace pour ses compatriotes la situation de la vie sociale et l'exposé des travailleurs.

militaires pour mieux mater de paisibles citoyens qui réclament non une augmentation ou une amélioration quelconque, mais uniquement que le droit acquis depuis de longues années leur soit conservé. Notons en passant qu'entre 1965 et 1970, cinq régimes politiques se sont succédé à la tête de notre "Jeune et Petit" Etat ! ! !

Pour en venir à votre question, donc depuis deux ans, les travailleurs n'ont connu aucune amélioration dans leur situation financière, les traitements et autres étant toujours figés, eu égard à ma déclaration ci-dessus, et que toutes les honnêtes gens doivent reconnaître. Il y a eu un léger changement, très minime il est vrai : ce changement que je me refuse de confondre avec une amélioration, s'est caractérisé par l'allègement de certaines rigueurs qui nous sont imposées à savoir : récupération des 25 %, relèvement du taux des enfants allocataires de la Caisse, réaménagement de celui des fonctionnaires et institution de concours et examens professionnels dans les divers corps de la Fonction publique et les entreprises para-administratives. Le Gouvernement, à mon sens, n'a encore défini aucune politique sociale digne d'intérêt pour les travailleurs.

Q. : Par rapport au passé, le mouvement s'est traduit dans les faits par une coopération des organisations syndicales avec le pouvoir politique. Est-ce un signe de faiblesse ou alors qu'est-ce que cela signifie pour vous ?

R. : Je ne suis pas d'accord avec vous du tout quand vous dites qu'il y a une coopération des organisations syndicales avec le pouvoir politique, pas plus qu'il n'y a d'ailleurs de collaboration que je sache, du moins en ce qui concerne le SYNCODANI. Nous n'avons jamais été associés à aucune prise de décision par le pouvoir. Ce que vous constatez et qui vous amène à cette affirmation n'est qu'un signe d'objectivité

et d'analyse eu égard à la situation que nous avons connue sous un régime récent et de triste mémoire. Conclure à un signe de faiblesse syndicale serait aller trop vite en besogne et je puis vous affirmer que les syndicats ouverts dahoméens, malgré leur diversité, sont très forts dans l'action et constituent l'une des forces organisées les plus importantes de notre pays. Il y a peut-être un esprit de discernement et de prise de conscience, mais les travailleurs sont très conscients de leurs intérêts en dehors de toute politique politicienne.

Q. : En quoi consiste vos difficultés avec l'évolution politico-sociale du Dahomey ?

R. : Les difficultés actuelles de dirigeants syndicalistes résident dans le fait que le Gouvernement n'a jamais défini le contour exact d'une politique sociale face aux travailleurs des villes, encore moins à ceux de nos campagnes. Le salaire payé aux ouvriers n'a plus de sens, les besoins vitaux sont nombreux et très onéreux, le SMIG de 1952 (20 ans) est toujours maintenu malgré l'aménagement apporté en 1964. La politique de salaire est inexistante et le Gouvernement n'a aucune fermeté ni influence sur le prix des produits de consommation de première nécessité et les travailleurs se sentent abandonnés à la persécution des commerçants "capitalistes" ; la période de disette actuelle a aggravé la situation et compliqué la tâche à plus d'un d'entre nous et les travailleurs vivent.

Q. : L'opinion publique considère les syndicats comme une "agence de voyage". Qu'en dites-vous ?

R. : Généraliser cette opinion sur tous les syndicats serait une assertion gratuite ; au SYNCODANI, nous faisons confiance aux dirigeants syndicalistes bénéficiant de l'estime et de la popularité de leur milieu de travail ; en tant que tel ils sont seuls juges des nécessités de déplacements et de formation à l'extérieur de leurs membres ou adhérents. On peut toutefois s'inquiéter de ce que ces sorties ne produisent aucun reflet favorable immédiat dans la marche en avant des affaires syndicales de notre pays, mais il n'est pas encore tard et nous pouvons espérer des changements dans ce domaine.

Q. : L'Enseignement privé dahoméen, s'est vu débiter les subventions depuis 1969 aux enseignants reçus aux examens professionnels, puis le financement des nouvelles créations régionales.

lièrement autorisées. Quelle importance avez-vous accordée à l'événement ?

R. : Cet événement, annoncé seulement la semaine dernière après d'habiles négociations, revêt à mes yeux, une importance capitale quand on sait que cet acte touche directement la génération montante et pour laquelle aucun sacrifice ne serait trop lourd. Le déblocage des subventions aux enseignants et le financement des nouvelles créations est un acte de foi car jusqu'à nouvel ordre, il ne sera pas possible au Gouvernement de faire face tout seul, à la scolarisation et à l'éducation de tous les enfants dahoméens en attente ; quand bien même l'enseignement serait théoriquement rendu obligatoire par décret.

Ce geste du Pouvoir fait partie des actes positifs du régime en place et de la même manière, nous espérons fermement le déblocage des salaires aux travailleurs.

Q. : Pouvez-vous décrire dans quel cadre général va être présenté le cahier de doléances au Conseil Présidentiel ?

R. : Vous m'accablez de questions. Celle-ci peut trouver sa réponse à travers les questions précédentes. La 1^{re} mai est proche et comme à l'accoutumée, des doléances seront déposées ; mais le caractère trop protocolaire qu'affiche cette fête noble et capitale pour nous, conduit nos militants au scepticisme, ce qui est une déformation fondamentale de ce que cette fête représente pour nous, les prolétaires.

La toile de fond du 1^{er} mai 1972 serait d'abord la récupération intégrale et rapide de nos droits spolés à travers les régimes (déblocages et rémunérations des avances - avantages sociaux suspendus - révision du SMIG et partant des salaires hiérarchisés - blocage des prix et diminution des marges bénéficiaires - contrôle effectif et rigoureux des prix sur toute l'étendue du territoire - allègement de la fiscalité - fixation de prix rémunérateurs aux producteurs paysans, création de caisse de stabilisation des prix et d'aide aux paysans nécessiteux - encouragement aux structures coopératives classiques pour le développement agricole - industrialisation intensive de nos régions en tenant compte de leurs aspirations et leurs potentialités réelles en tout cas), une politique hardie de développement économique, industrielle et culturelle pour mon pays.

Il me vient à l'idée et ce sera la conclusion de cet entretien un passage du message de Paul VI à l'Afrique. S'adressant aux gouvernements, il dit ce qui suit : "A vous, gouvernants d'Afrique, incombe la grave responsabilité de travailler à consolider les institutions nées avec l'indépendance de vos pays. Il vous appartient de renouveler et de traduire en formes modernes les valeurs anciennes de la tradition africaine. Il dépend de vous de formuler, de perfectionner et de faire appliquer la législation qui régit la vie présente de l'Afrique."

"Nous sommes certains que vous serez toujours guidés par le désir du bien véritable de la population. Soyez toujours en quête de la paix, disposés au dialogue et aux négociations plutôt qu'à la rupture et à la violence. La tradition sociale la plus authentique de l'ancienne Afrique était la tradition parlementaire"

(Suite en page 8)

L'AN III DU CONSEIL PRESIDENTIEL

(Suite de la première page)

L'attelage de la troika reste en parfaite harmonie.

Si cela a suffi pour calmer les esprits, pour pacifier les populations, par contre, rien ne semble avoir été fait pour les réconcilier. En composant avec le pouvoir, c'est-à-dire chacun avec son homme au pouvoir, on a refusé de composer entre soi. Cette situation qui fait le jeu de ceux qui sont au pouvoir par leur popularité dans telle ou telle région n'est pas un facteur particulièrement favorable à l'intégration nationale. Tout en se sachant au pouvoir par le fait de leur popularité dans leurs régions respectives, si nos leaders ne dépassent pas cette étape, ils demeureront des leaders régionaux, et au moindre remous, l'édifice national sera toujours en danger. Leur situation est pour le moins inconfortable. Leader d'une région, comment réconcilier tous les fils du pays, comment tenir la balance égale entre tous, comment faire en sorte que tous les fils de ce pays se reconnaissent en vous, comment sortir de la coterie de ses lieutenants, eux aussi issus de la même région que soi. Mais être homme d'Etat, c'est savoir transcender cette situation, c'est s'élever au-dessus des querelles de clocher, c'est voir l'Etat, la Nation, la Patrie même si on n'est que l'émanation d'un petit village. Ce qui manque surtout à nos leaders, c'est une dimension nationale.

Et on ne fait rien pour l'acquiescer. Le virus du régionalisme est partout présent. Il est au sommet, par la présence de trois hommes au pouvoir ; il est dans le Gouvernement par le mode de répartition des portefeuilles. Mais de grâce, le peuple à genoux adjuce les dirigeants de ne pas continuer à l'introduire dans l'administration. C'est encore le seul ciment qui lie fermement les fils de ce pays. Et lorsque le mode de recrutement dans l'administration ne se base plus sur le mérite mais est une sorte de cooptation où chaque leader donne tant d'agents, comment pourra-t-on imaginer que là on ne prépare pas consciemment l'éclatement de la Nation.

C'est pourquoi au début de l'AN III du Conseil Présidentiel, nous voulons formuler le vœu que la Nation reste Une et Indivisible, contrairement aux règlements de comptes, dans la Paix, qui est non seulement le contraire de la guerre, mais aussi de la guerre froide, c'est-à-dire à notre niveau, de l'agitation politique fébrile entretenue par des va-nu-pieds ; qu'elle entreprenne résolument cette œuvre de longue haleine qu'est la réconciliation des cœurs, faute de laquelle à la fin du dernier tiers du règne du Conseil Présidentiel des épreuves insoupçonnées pourraient encore nous attendre.

Wence Francky

24 ANS DE LUTTE

(Suite de la page 4)

14 mai, la Proclamation de la création de l'Etat d'Israël. Aussitôt, ce fut le 15 mai : le départ des troupes britanniques - ce fut l'invasion d'Israël par les armées arabes. Ce qui, petit à petit, nous conduira jusqu'à l'enregistrement de la guerre des 6 jours du 5 au 10 juin 1967.

Situé sur le littoral oriental de la méditerranée Israël est presque au carrefour de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Courageux et confiant en l'avenir, ce jeune et dynamique Etat a fêté ses 24 ans de vie dure et agitée.

A cette occasion son représentant au Dahomey et Mme Mordechai Drory, ont donné en leur résidence à Cotonou le 10 avril une réception après la projection d'un film qui illustre fort bien l'évolution d'Israël.

Des yeux neufs ont visité ce pays tout

récent. Notre ambassadeur du Dahomey à Washington, M. Wilfrid de Souza y a effectué une visite officielle. Voici un extrait de son témoignage : On a beaucoup écrit et dit sur Israël, "mais j'ai essayé de faire abstraction de tout cela et de voir votre pays avec des yeux neufs. J'ai donc été impressionné de trouver un peuple très conscient des problèmes brûlants de l'heure mais qui n'en continue pas moins de mener une existence normale. J'ai été particulièrement frappé par ma visite dans un kibboutz (village collectiviste) qui constitue une formule originale de développement économique. En un mot : j'ai trouvé un pays bien organisé qui constitue un modèle vivant de développement économique harmonieux. Puissiez-vous connaître bientôt - et c'est là mon vœu le plus cher - la paix sans laquelle ce développement sera toujours lourdement handicapé".

LE DIOCESE DE COTONOU EN SYNODE

Le jeudi Saint, au trentième jour du mois de mars de l'an de grâce 1972, au cœur de la messe qu'on appelle Chrismale, Mgr l'Archevêque de Cotonou, entouré de tous les curés de son diocèse auxquels s'adjoignaient quelques prêtres du diocèse de Lokossa, annonça solennellement à l'assistance surprise sa décision d'organiser un synode au niveau de notre diocèse.

Un synode ? Avouons que nous n'avons jamais entendu parler d'un tel événement au sein de l'Eglise Catholique du Dahomey. Il est vrai, en fouillant avec attention les archives poussiéreuses du passé de notre Eglise locale, on retrouve le souvenir d'un synode qui s'est tenu chez nous en 1899. Mais qui s'en souvient encore ? En ce temps là d'ailleurs, comme jusqu'au Concile Vatican II, le synode diocésain était essentiellement un rassemblement de prêtres délégués, représentant tous les ministères et toutes les catégories du clergé diocésain, pour étudier les problèmes qui se posaient à l'Eglise locale et rechercher de quoi ranimer la foi et restaurer les mœurs. Jean XXIII l'a rappelé encore il y a un peu plus de dix ans.

Le synode annoncé par Monseigneur le jeudi Saint dernier et répercuté dans nos paroisses le jour de Pâques ne revêtira pas exactement cette forme. Il voudrait être le rassemblement de tous ceux qui constituent le Peuple de Dieu chez nous pour une réflexion commune sur la situation pastorale diocésaine et l'authenticité de notre christianisme.

Vous comprendrez mieux peut-être ce que doit être ce synode si je vous livre comment l'idée a fini par voir le jour. Notre nouvel Archevêque, Mgr Adimou, devant la tâche immense et variée dont il porte désormais la charge dans tous les sens de près et de loin, un peu comme Jésus regardait la blanche campagne, au puits de Jacob, pour essayer de découvrir la meilleure manière de l'étendre, cette tâche, afin de mieux l'accomplir, s'interroge. Il communique ce souci à son clergé en l'invitant à des réunions désormais historiques du 1^{er} février 1972, les contours et les divers éléments de l'apostolat auquel il est attelé. Le Conseil Presbytéral à son tour réfléchit sur les problèmes dégageés par les divers exposés et trouve que pour mieux cerner ces problèmes, il faudrait une rencontre plus étendue, où tous ceux qui sont concernés, les fidèles et religieuses autour des prêtres et de l'Archevêque aient à mettre en commun leurs réflexions et leurs recherches. C'est à ce rassemble-

ment de nous tous, pour approfondir notre souci et nos méthodes d'évangélisation, étudier et préciser les lois de notre action pastorale et susciter ainsi le type de communauté chrétienne dont nous serons en droit d'être fiers, c'est à ce rassemblement que, d'accord avec ses prêtres, Mgr l'Archevêque a donné le nom de Synode. Il s'agit donc pour nous d'aborder en profondeur, après une préparation suffisante et dans une recherche commune entre prêtres, religieuses et laïcs, les problèmes que pose l'évangélisation de notre milieu.

Comme on peut le voir tout de suite, ce synode vaudra surtout par le travail de préparation auquel il nous soumettra tous. Nous disons bien tous, car il sera possible à tous les chrétiens d'apporter, chacun de quelque manière, sa participation effective aux travaux des commissions et des sous-commissions qui devront se constituer. Mais tout cela a besoin d'être organisé très soigneusement. C'est pourquoi, tandis qu'on prévoit pour Noël 1973 les premières assises de notre synode, il faut tout de suite mettre sur pied le comité d'organisation que nous appellerons Comité Directeur. Parce que nous le voulons à l'image du synode lui-même, il comprendra des prêtres (3), des laïcs (4) et des religieuses (2). Après avoir pris l'avis de tout son clergé, l'Evêque nommera les trois prêtres dont le secrétaire Général du synode. Il fera de même pour les quatre laïcs (deux hommes et deux femmes) après avoir pris l'avis de tous les chrétiens que vous êtes. Il ne nommera pas non plus les deux religieuses sans avoir consulté les diverses communautés religieuses du diocèse.

Nous voilà donc tous convoqués individuellement, nommément devant Dieu pour réfléchir en membres adultes aux problèmes du Peuple de Dieu que nous formons. En membres adultes ! C'est-à-dire que nous devons prendre au sérieux cet important travail qui nous est proposé, désignant des délégués dont on puisse être fier, posant des problèmes qui en valent la peine et apportant le fruit de réflexions qui témoignent d'une certaine maturité.

Mais avant tout, et tout de suite, la première tâche qui revient à chacun, c'est la prière. Il faut prier le Père pour qu'il nous accorde abondamment l'Esprit de son Fils. Car elle est gigantesque, l'œuvre que nous entreprenons là. Et comme elle nous est inspirée par l'Esprit, elle ne peut aboutir qu'avec son impulsion et sous la rosée bienfaisante de sa grâce. "Veni Sancte Spiritus Reple Tuorum Corda Fidelium".

Georges Hounyè

EN BREF

— Le R.P. Loïc de la Monneraye est nommé aumônier national de la JOC-JOCC du Dahomey.

— Le pèlerinage national de Dassazoumé est fixé au 20 août 1972.

— Le Père Théophile COGARD, a célébré à Calavi par une messe d'Action de grâces, son jubilé sacerdotal, le 5 mars 1972.

— L'administration postale de l'ONU a mis en vente le 14 février un timbre commémoratif ayant pour thème la non-prolifération des armes nucléaires.

— Le 11 mars 1972, décédait à Tours à l'âge de 79 ans, Monsieur Camille

Dujarier, père de l'Abbé Dujarier, curé de la paroisse du Sacré-Cœur Cotonou.

Une assistance nombreuse de prêtres, de religieuses et des paroissiens assistait à la messe de huitaine la semaine dernière.

— Le 12 avril 1972 mourrait à l'âge de 80 ans, M. Georges Mensah, père de l'abbé Jacques Mensah. L'inhumation a eu lieu à Agoué.

— Le 24 mars, envoi en mission de neuf catéchistes des diocèses de Cotonou, Lokossa et Porto-Novo.

ET VOTRE REABONNEMENT !

DE LA RUE THIBAUD A L'EVECHE DE LOKOSSA

Depuis le transfert du 1^{er} Evêque de Lokossa en juin 1971 au siège de Cotonou, les chrétiens du Mono attendaient un nouveau pasteur. Le Pape vient de combler cette attente en nommant à la tête de ce diocèse l'Abbé Robert Sastre, l'un des Vi-



Mgr Sastre entouré de M. S. Adimou et Mensah

caires généraux de Cotonou. Et Rome nous a demandé d'aller présenter officiellement l'Elu à Lokossa le 25 mars, en la fête de l'Annonciation, qui rappelle dans la liturgie catholique, le mystère de l'Incarnation, qui est la grande démarche d'amour d'un Dieu s'insérant dans toute l'histoire humaine pour prendre en charge notre destin en vue du salut.

La nomination d'un évêque à la tête d'un diocèse est un événement qui engage l'avenir de tout le diocèse... Nous remercions avec un filial et profond respect notre Saint Père le Pape qui a bien voulu arrêter son choix sur l'Abbé Sastre. Le corps épiscopal du Dahomey se trouve ainsi rétabli dans sa structure intégrale et se félicite d'avoir en son sein un tel membre !

x x x

L'Abbé Robert Sastre est né à Grand-Popo le 7 juin 1926, de feu Edouard Sastre et de Madeleine Ahlinvi.

Après ses études primaires terminées sous la direction du Père Gantier dont le charisme de recruter l'a "séduit" lui aussi, le jeune Robert entre au Petit Séminaire de Ouidah en 1939. Ses qualités intellectuelles ont impressionné tous les professeurs et l'ont désigné comme de droit pour aller continuer avec son ami Robert Dosseh - l'actuel Archevêque de Lomé - ses études au Séminaire de la Propagande à Rome de 1949 à 1955.

Après son ordination sacerdotale à Rome le 21 décembre 1952, il commence les études supérieures de Théologie sanctionnées par le doctorat en 1955.

Au plan du caractère, si "le style c'est l'homme", le fond n'est pas moins révélateur surtout chez quelqu'un qui choisit lui-même son sujet et le traite à sa manière... Voyez ce qui a retenu l'attention de l'Abbé Sastre ou mieux, fasciné sa contemplation de théologien, c'est la VIE dans l'Ancien Testament : "FONS VITAE". Tel est le titre et le sujet de sa thèse.

"... en Toi est la source de vie, par ta lumière nous voyons la lumière" (Ps. 36, 10).

"En Lui était la vie et la vie était la lumière des hommes" (Jn. 1, 4).

"Nous te rendons grâce, notre Père pour la Vie et pour la Science que tu nous a fait connaître par Jésus, ton Enfant" (Didaché).

LUMIERE - SCIENCE - VIE, pour finalement déboucher sur la grâce, la

VRAIE VIE divine en nous par Jésus-Christ ! Voilà ce qui l'a particulièrement frappé en fréquentant la Sainte Ecriture et qu'il a voulu dégager pour le communiquer aux autres.

Il est et restera un intellectuel de classe, toujours assoiffé du savoir, un savoir avant tout de qualité, clair, précis et d'une "ossature" solide. Souvent en retard d'un rendez-vous on peut dire que l'Abbé Sastre est aussi "toujours en avance d'une idée" souple et terrible dans les discussions, capable de malmener l'interlocuteur non pas "formellement", mais "matériellement" comme diraient les scholastiques... Littérateur, philosophe ou dialecticien : il va au cœur des problèmes. Prêtre tout dévoué à l'Eglise, d'une disponibilité totale avec un sens profond et édifiant de l'autorité en tant que telle.

De très bonne heure, et de manière historique "prématurée", il a senti que l'Eglise devait être africaine en Afrique. Mais ce souci de rester lui-même profondément africain et dahoméen et de défendre courageusement l'homme Noir avec son capital culturel, n'a jamais poussé l'Abbé Sastre à jeter l'exclusive ni sur les gens ni sur les choses d'une autre culture ou d'un autre pays. Il se reconnaît cependant que dans ce voir il n'a pas toujours été compris par les étrangers.

Contemplatif de la vie dans la Bible il a une horreur instinctive du vieillissement qui n'est qu'une lente et progressive : il veut garder son cœur jeune, efficient et dynamique, ami du beau, du noble.

Invité à laisser un message à jeunes, ses amis de toujours, il le a dit simplement ceci : "de res jeunes, véritablement jeunes, je n'ai pas le droit de leur laisser aller au pessimisme, de pas perdre leur enthousiasme, savoir accepter les responsabilités de les assumer avec désintéressement d'avoir la Foi ! La Foi en l'homme mais surtout la Foi en Dieu, car la Foi en l'homme sans la Foi en Dieu n'est fondamentalement rien."

Je leur souhaite donc cette jeunesse qui est pour moi une grâce, la précieuse des grâces car, parmi ces jeunes que j'ai connus depuis 1955 à Paris, que je côtoie encore aujourd'hui, j'en ai connus qui vieillissent prématurément, qui se laissent ronger par leurs petits têtards, qui ne connaissent que la petite voiture et leur petite femme autour de là, après cela, il n'y a rien : que le monde croule, cela n'intéresse plus ! Puisse Dieu a pitié de leur âme de vieillards qui ils ont vieillie prématurément. C'est cela ma prière et plus précisément en cette période pascal demande à Dieu de les faire resurgir dans la générosité, dans la lumière de l'amour des autres, du projet de l'amour du service gratuit d'autrui.

Voilà la grâce que je souhaite à les jeunes, qu'ils puissent demeurer véritablement jeunes !

x x x

Voilà l'homme tel que nous l'avons suivi et perçu dans les multiples fonctions qu'il a exercées depuis l'Thibaud à Paris comme Aumônier Etudiants africains - alors qu'il lui-même étudiait en Sciences sociales à l'Institut Catholique - jusqu'à

(Suite en page)

NOM AFRICAIN ET BAPTEME CHRETIEN

L'on parle d'authenticité, d'adaptation du christianisme. Adaptation à qui et à quoi alors que le christianisme fait éclater les frontières ?

Il y a quelque temps la mode était à l'alignement des prénoms occidentaux sur les actes de naissance, ou à franciser nos noms comme si ceux-ci recelaient quelque chose d'infamant. La réaction inverse n'a pas tardé : des couples ne choisissaient que des prénoms africains à leurs enfants.

En réalité le problème ne se situe pas dans ou autour de l'attribution d'un prénom africain ou européen à un enfant, car être chrétien ce n'est pas une donnée. Être chrétien, c'est s'engager dans une aventure, celle du Christ, c'est se faire chaque jour son disciple, c'est assumer notre prénom. Le prénom que nous portons ne nous sanctifie pas parce qu'il est celui d'un Saint, il nous met dans l'obligation et le devoir de sanctifier ce nom et de nous sanctifier ; il nous situe dans l'orbite du Christ. Par conséquent celui qui n'a qu'un prénom africain, comme celui-là qui en a de multiples, mais occidentaux ou occidentalisés remplit une mission, celle de devenir chrétien, de vivre bien, de vivre mieux et de faire vivre pleinement le Christ en lui et dans les autres.

*Nu a gni o wè xliè

Ce que tu es montre-le

Notre prénom, c'est un appel, mieux une provocation au chrétien pour qu'il montre que le Christ vit en lui. C'est là "notre démonstration", notre éprouve, notre épreuve. C'est le sens de la conférence de l'Abbé Jacob Agossou, Professeur à Abidjan, Conférence prononcée au mois d'avril à Cotonou que nous livrons intégralement aux lecteurs de notre journal.

P. Tognon

Il est bien entendu que l'actualité africaine s'intéresse et s'intéresse encore au problème, devenu peu très brûlant, à savoir la question du Nom de baptême.

Il est bien entendu aussi que, dans la recherche et l'expression de notre Africanité vraie, un duel plus politique à notre avis que simplement oratoire vient d'opposer deux personnalités africaines : le Général Tse Tse Mobutu et le Cardinal Malula. Qu'il soit bien entendu que, la polémique et les différentes prises de positions provoquées par ce duel ne sont pas inscrites à l'ordre du jour de cet exposé. Nous reconnaissons que du choc des idées jaillit la lumière. Mais un choc entendu, compris et pratiqué comme une pure logomachie ne peut engendrer qu'un laxisme verbal vide. A notre avis ce sont la position et la contre position, la thèse et l'antithèse qui, par le jeu de la dialectique, conduisent à établir une lumière profitable à tous. En bref, c'est dans le dialogue et l'échange pacifiques que nous souhaitons que se déroulent les réflexions émises au cours de cette conférence.

Cela dit, voici le rythme que va connaître notre propos. Dans un premier temps nous partirons de ce que nous connaissons déjà, à savoir la sens du Nom chez nous. Un deuxième temps sera consacré au rappel de ce que nous aurions, plus ou moins oublié : Le Baptême Chrétien. En troisième lieu, prendront place quelques suggestions et pistes de recherches que nous proposerons à votre jugement et critique.

I. - LA SIGNIFICATION DU NOM CHEZ NOUS

a) - Que signifie "donner un nom" ?

Cette question par laquelle nous voudrions nous interroger sur la signification du Nom, demande des précisions

en fonction de notre conteste culturel.

Tout d'abord nous disons "donner un Nom" par là même, nous nous refusons aux catégories de Nom Propre, de Nom Commun ; peut-être même faudrait-il exclure les expressions Nom et Prénom ? Nous prenons donc le problème dans sa globalité : le nom chez nous.

Quels sont les motifs pour lesquels nous prenons cette position ? La première et la principale raison est une raison de fait : il n'existe pas en Fon ou Gun, en Yoruba d'expression pour dire Nom Propre - nom commun : s'agissant du nom nous nous souvenons les "sème" Gnin qui signifie être - exister. Ce "sème" sert à construire les expressions : Gniko (= de l'être le cou) le cou de l'être, Gniko tôte (= de l'être le cou de toi c'est-à-dire le cou, la gorge de ton être).

Ce "sème" se retrouve dans les distributions suivantes : To tôte gniko. Non tôte gniko, etc. Les catégories : Nom propre et prénom vérifient mal ces données du langage.

La deuxième raison vient de notre processus conceptuel même qui identifie l'Être et le Nom. C'est bien ce qu'attestent les expressions :

Nu e gni o wè e non de xliè de nu a gni xliè

Tire chose, toi être, montrer.

En français on dirait "Démontre, donne la preuve de ce que tu es". En jargon philosophique on dirait "ens sequitur esse" : l'être suit l'être.

Voilà pour le témoignage du langage. Interrogeons rapidement un fait culturel très répandu : la consultation du Fa.

Dès l'annonce de la grossesse, le Fa est consulté. Les parents voudraient déjà connaître l'être qui vient, en d'autres termes : quelle parole vient

(xo tôte wè ja). A la naissance, consultation, toujours dans le même but, savoir qui ou quelle parole, quel être est là, afin de pouvoir lui donner le nom qui lui convient. En bref pour donner nom à l'enfant il faut connaître son "xo". Nous n'avons pas le temps de faire l'exposé détaillé de ce trait culturel bien connu. Son évocation ici voudrait illustrer notre conception selon laquelle le nom signifie, traduit l'être. Nommer quelqu'un c'est le signifier.

Alors se pose la question. Est-ce que tous les noms traduisent l'identité de l'être ?

La réponse à cette question requiert un inventaire des différents types de noms qui existent en vue d'en déduire si possible les caractères communs et les différences par rapport à l'idée fondamentale ci-dessus établie.

b) - Panorama rapide des différents types de noms

Nous retenons deux grands groupes de noms : le premier groupe rassemble les noms secrets, le second les noms de sociétés.

a) - NOMS SECRETS

Les noms secrets sont connus des prêtres, des devins et des géniteurs par l'intermédiaire desquels ils sont révélés. En fait la tradition interdit de les prononcer car ils sont le condensé et le support sonore de l'être. Leur usage à tort et à travers est comparable à la manipulation désinvolte des choses sacrées. Ces noms sont souvent même inconnus de ceux qui les portent. Si ces noms traduisent avant tout la dimension ontologique du sujet, ils ne font pas que nommer. Il y en a, qui expliquent, les attributs, les qualités, et les caractères de la personne. Nous y reviendrons tout à l'heure.

b) - LES NOMS DE SOCIÉTÉ

Nous voudrions inclure dans ce groupe tous les noms par lesquels le sujet est désigné par quelque groupe social que ce soit. La gamme en est immense et recouvre les différentes sortes de groupes par rapport auxquels l'individu se situe.

1. - Noms familiaux : (Hennu gni). Ceux-ci spécifient les deux parents géniteurs et par là ceux-ci toute la parentelle : Minhinto lè - Behanzin lè - Toffa lè en parlant des fils.

2. - Les noms individuels : (ou personnels) ceux par lesquels le groupe familial, social, et tout le monde désignent couramment l'individu : (Mè gni mègnin wè e non gni).

3. - Les noms de classe d'âge (Dèkpè gni) : Dosu-Gbete ; Boto-Gongo.

4. - Les noms d'initiative (Hungnin) Ex : Goussi, Lali, Dansi...

5. - Enfin les noms de réputation Ex : Akaba, Gbèhanzin, Glèlè, Wanilo.

Ces derniers sont fréquents dans la classe des héros, des rois et des grands dignitaires.

c) - LE NOM ET LA PERSONNE

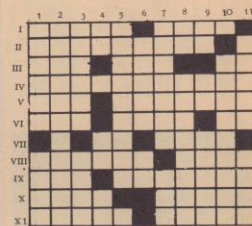
La question. Tout les noms traduisent-ils l'être profond ? Le "Du" de l'individu soulève celles de la fonction du nom et du rapport qu'il entretient avec la personne. Si d'après la mentalité, nommer, c'est avant tout signifier d'où le rapport Nom et Personne. Ce rapport est analogue à celui qui existe entre l'homme et Dieu Créateur (Gbèto et Gbèdoto) : l'homme est un vivant et perpétuelle quête d'une

plénitude de vie, il est un nom vital qui doit se déployer sans cesse en se manifestant par et dans ces actes. Le Nom ontologique est ce nom que la personne doit déployer. C'est pourquoi, partant de nom, nous refusons les catégories de propres et de communs, ici, l'individu qui que apparemment immergé dans le groupe doit manifester ce qu'il est : sa personne. "Nu e gni o wè e non de xliè".

(Suite en page 8)

*LES MOTS CROISES DE LA "CROIX DU DAHOMEY"

Problème N° 197



Horizontalement : I Nom de la plus grande des trois pièces qui forment l'os des hanches ; sur qui la bénédiction du ciel a été appelée. II Tote prédominance en forme de bosse. III Presque Utelle ; qui cède facilement au toucher ; abréviation notant fort bien un devoir. IV Qui a rapport à la bile noire. V Arrivée à la vie ; elles existent effectivement. VI Légumineuse fourragère ; célèbre famille d'Italie qui gouverna longtemps Modène ; prénom personnel. VII Participe de pouvoir ; personne esclave de la mode. VIII Anime le feu ; qui sont semblables. IX Canaux fournis par de petits ruisseaux ; elle a une voix sourde et voilée. X Petite entaille ; pousse la porte. XI Suite de grandeurs ; fis avec rien.

Verticalement : I - Grand lézard d'Amérique tropicale pouvant atteindre 1,80m ; armes formées de bois et de cordes. 2 - Connaissance des belles-lettres. 3 - Peuple de l'Antiquité le plus ancien dont l'histoire fasse mention dans l'Europe occidentale en Russie. 4 - Fleuve de Russie né dans l'Altai ; lettre de l'alphabet grec ; conjonction. 5 - Elle en nombre important. 6 - Fils déliés et brillants produits par les vers ; dans. 7 - Missives parfois douces ; masse de pierre très dure. 8 - conjonction ; aux environs. 9 - Arrivé à la vie ; pronom personnel ; en parlant des poissons femelles, qui ont des oeufs ; 10 - Aura peur. 11 - Qui a un excès d'embonpoint ; chef-lieu de canton près d'Alençon.

Solution du problème n° 196



LA CROIX DU DAHOMEY

Rédaction et Abonnements
La Croix du Dahomey
B. P. 105 - Tél. 39-19

Comptes :
12-76 CCP
35.030.415 G B I A O

COTONOU

Publicité extra-locale
CERPA - 80, rue Taibout
75 - PARIS IX

Directeur de la Publication
Ernest MIHAM

Dépôt légal n° 441

Nous remercions tout spécialement les personnes qui donnent un

Abonnement de soutien . . .	= 1.000 à 2.000 CFA (20 à 40 F)
Abonnement de Bienfaiteur . . .	= 2.000 à 3.000 CFA (40 à 60 F)
Abonnement d'Amitié . . .	= 3.000 CFA et plus (60 F et plus)
Changement d'adresse . . .	= 50 CFA

	Ordinaire	Avion
Dahomey . . .	600 CFA	
Côte d'Ivoire, Haute Volta, Niger	700 CFA	1.100 CFA
Mauritanie, Sénégal, Togo . . .		
Gabon, Tchad, Congo (Brazza)	700 CFA	1.450 CFA
Cameroon, RCA . . .	14 F	29 F
France . . .		
Nigeria . . .	1.000 CFA	1.600 CFA
Congo-Léopold, Kenya . . .	1.000 CFA	2.150 CFA
Europe (moins la France) . . .	1.000 CFA	1.900 CFA
Amérique (Nord-Centrale-Sud) . . .	1.000 CFA	2.300 CFA

IMP. CENTRALE COTONOU



monde - ainsi va le monde - ainsi va



LES DÉMOCRATIES POPULAIRES ET L'AFRIQUE

Les pays-membres de l'OCAM décidèrent le 28 janvier 1971 à Fort-Lamy qu'une bourse d'investissement, intitulée INTERCONTINENTA, devait être tenue par les pays africains.

L'idée de l'INTERCONTINENTA a son origine en Afrique qui s'étend sur 30 millions de km² et compte à l'heure actuelle 350 millions d'habitants. De par sa situation géographique, l'Afrique appartient à la sphère d'intérêt immédiate de l'économie européenne. Selon les statistiques dressées par l'O.N.U., sa population aura doublé en l'an 2.000. Les Etats africains se

voient ainsi dans l'obligation de développer en conséquence leur production industrielle, leurs voies de communication et leur activité économique. Il en résultera d'énormes projets d'investissement qui ne seront réalisables qu'en collaboration étroite avec les pays industriels du monde entier.

Avec l'INTERCONTINENTA 72, les pays africains créent pour la première fois, de leur propre initiative, un forum d'envergure internationale pour la discussion des problèmes d'investissements les plus urgents.

Cette manifestation, basant sur l'initiative des Africains, devrait se dérouler dans l'enceinte du Terrain des Expositions de Munich. La MÜNCHENER MESSEGESELLSCHAFT (Société Organisatrice des Foires et Expositions de Munich) fut chargée des préparatifs et de l'organisation technique en coopération étroite avec le Comité d'Organisation des pays africains qui était sous la direction de l'ancien Président d'Etat, le Dr Emile-Derlin Zinsou.

Cette idée des Africains a retrouvé un écho retentissant à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur. Tous les milieux intéressés ont considéré l'INTERCONTINENTA comme une occasion par excellence d'établir des contacts commerciaux entre les Etats industrialisés et les pays africains. La condition pour la réalisation de cette idée excellente était qu'au moins 20 pays africains participent avec un stand d'information à l'INTERCONTINENTA 72. Etant donné que la MÜNCHENER MESSEGESELLSCHAFT n'était pas en possession d'un nombre suffisant de déclarations de participation, de la part des pays africains à la date limite fixée pour l'inscription, l'INTERCONTINENTA ne peut avoir lieu en juin 1972.

Des négociations ont été entamées pour réaliser l'INTERCONTINENTA à la Bourse des investissements pour l'Afrique à une date plus éloignée à Munich.

LES DÉMOCRATIES POPULAIRES ET L'AFRIQUE

"Comme l'U.R.S.S. et la Chine de Pékin, les pays de l'Est européen entretiennent des relations avec l'Afrique. Mais aussi bien sur le plan commercial que sur celui de la coopération, ces relations sont limitées. Ces pays disposent, en effet, de peu de moyens et leur pénétration en Afrique, sauf dans les pays à régime socialiste, se heurte à de nombreuses difficultés dont la langue et la nouveauté de leurs rapports avec les Africains ne sont pas les moindres.

Il est difficile de se faire une idée exacte des rapports Afrique - pays de l'Est (Bulgarie, R.D.A, Hongrie, Albanie, Tchécoslovaquie, Roumanie, Yougoslavie et Pologne), car ces pays publient peu de statistiques à ce sujet, comme d'ailleurs sur leur produit national brut.

On peut cependant constater, au cours des dernières années, un développement faible mais continu de la coopération et des échanges commerciaux entre ces pays et les pays africains. La plupart de ces pays sont membres du Comecon (Marché commun des pays de l'Est) et c'est avant tout entre eux et l'Union Soviétique qu'ils commercent. Il est à noter qu'au niveau du

Comecon, aucun organisme ne s'occupe des relations économiques entre les pays membres de l'organisation et les pays en voie de développement, ce qui n'est pas le cas comme on sait, dans la CEE. Ainsi les relations des pays de l'Est avec les pays africains sont-elles uniquement bilatérales (...)

Au total, on constate que les pays de l'Est, même que l'U.R.S.S., ont à peu près les mêmes partenaires africains et surtout le même type de rapports avec eux. Sur le plan commercial, le courant d'échanges représente peu de choses et ces pays ont du mal à prendre pied dans les pays africains non socialistes. Il faut remarquer que la structure des échanges est la même que celle des pays capitalistes avec les pays en voie de développement : les pays de l'Est exportent des biens d'équipement, des machines et des produits finis, ils importent des matières premières."

Le Dr LUBKE n'est plus



En la cathédrale de Cotonou, le 13 avril, une messe de requiem demandée par le Dr. Karl Wand, Ambassadeur d'Allemagne au Dahomey, a été célébrée par Mgr l'Archevêque de Cotonou à laquelle ont pris part plusieurs personnalités dahoméennes et diplomatiques.

Le Dr Heinrich Lübke est un ami de l'Afrique. Illustre figure, il fut président de la République fédérale d'Allemagne de 1959 à 1969. Agé de 77 ans, il est décédé le 6 avril dernier à la suite d'une intervention chirurgicale dans une clinique de Bonn.

De religion catholique, il a pris part, du 1er août 1914 à décembre 1918 comme artilleur à la première guerre mondiale. Décoré de la Croix de Fer de 1er et de 2^e classe, il quitta le service militaire comme sous-lieutenant de réserve.

Né le 14 octobre 1894, ami et défenseur des agriculteurs, il participa activement à partir de 1931 à la vie politique de son pays.

Pour succéder au professeur Dr Theodor Heuss, président fédéral sortant, le Dr h.c. Heinrich Lübke fut élu le 1er juillet 1959 à la charge de président de la République fédérale.

Et c'est à Berlin aussi, le 1er juillet 1964, que l'Assemblée fédérale réélut le président Lübke pour un deuxième mandat.

RUE THIBAUD

(Suite de la page 6)

charge de Curé de St Michel où il se révèle un zélé pasteur d'âmes et un grand bâtisseur d'église avec un goût et une compétence dont nous sommes tous fiers.

Mais de la rue Thibaud à St Michel de Cotonou le chemin de son apostolat a été long et richement jalonné.

Cette longue expérience des hommes et des choses a particulièrement préparé - à mon avis - Monseigneur Sastre au service d'Eglise qui lui est demandé à la tête du diocèse de Lokossa... En effet pour lui, il s'agit essentiellement d'un service à rendre à l'Eglise, et à rendre à la demande du Pape. La phrase laconique par laquelle il a accueilli la nouvelle de sa nomination comme évêque, quand je la lui ai officiellement notifiée dit cela très clairement : "Je ne suis fait prêtre pour servir !...". Un grand silence alors est tombé entre nous deux, rompu quelques instants après, dans une commune émotion, par des paroles

d'encouragements que je lui ai adressées et qu'il a recueillies avec foi et une respectueuse gratitude.

L'enthousiasme déborde avec lequel la nombreuse assistance du 25 mars a applaudi la nouvelle dans la Cathédrale de Lokossa devenue désormais la sienne, nous permet d'augurer très favorablement de Monseigneur Sastre au Mono... Il ne me reste plus qu'à lui renouveler l'assurance de nos prières et à lui souhaiter par surcroît de longues et d'heureuses années de fructueux apostolat à la tête de ce diocèse que je porterai toujours au coeur de ma prière et de mon affection. Cela doit se comprendre... je pense. C'étaient "mes premières amours" !

Un dernier vœu pour terminer : puisse Monseigneur Sastre, continuer à s'administrer toujours, même à 80 ans et au-delà, le vrai remède à tout vieillissement : la "jeunesse d'âme et d'esprit" !

21 avril 1972

+ C. Adimou Archevêque de Cotonou

"UN JOUR"

(Suite de la page 5)

"Favorisez la compréhension entre peuples qui vivent sur votre territoire, respectant la liberté religieuse et déployant vos efforts pour que les différences et les controverses ethniques loin d'être exacerbées soient dépassées. La prospérité de vos nouveaux Etats réclame en effet le concours et de l'union toutes les forces.

"Nous rendons hommage à votre bonne volonté et nous bénissons votre œuvre. Que Dieu vous accorde une vision juste et réaliste des choses, qu'il vous fasse unir la pureté des intentions avec la promptitude de l'action, la sagesse des mesures législatives avec la promptitude du sacrifice, qu'il fasse réussir vos aspirations et couronne votre attente".

(Interview recueillie par E. Mhami 24 avril 1972)

NOM AFRICAIN

(Suite de la page 7)

Mais dans cette auto-position, se révèle et se lit l'histoire de quelqu'un. Histoire qui est la suite de celle de toute sa collectivité. (To kan nuwè non gbè kan do). De là se comprennent les motifs qui déterminent les choix de noms - surtout de société. Le choix sera fonction de l'histoire des parents, de la religion, de la famille, de la condition historique des géniteurs, de leur état de bien être ou de misère, d'où tous les noms dérivés de Sè, de Ku Mawu de Gbè, etc...

Bref, le nom désigne l'être ontologique, social et historique de l'individu ; il qualifie en l'occurrence les aspects psycho-somatiques du sujet.

Voilà rapidement le premier temps de notre réflexion.

En résumé nous pouvons dire du nom qu'il fait partie intégrante de la personne. Il exprime ou qualifie celui qui le porte. Il spécifie les deux lignages géniteurs, situe l'enfant dans la collectivité et le pose dans son histoire personnelle et collective.

Où se situe le Nom du Baptême chrétien dans une telle ampleur et richesse de sens ? Voilà la question de notre deuxième temps.

(à suivre)